

DECICACE

A dieu, notre père, source de vie et notre ascension vitale et maître de nos efforts ;

A mes chers parents : MAMBUTA MAYI Hubert et TUSEVO NINGA Brigitte pour leur devoir parental assuré à mon égard ;

A mes frères et sœurs, pour leur amour fraternel à mon endroit et leur affection qui ne saurait être mesurée ;

A tous les miens,

Je dédie ce travail, fruit de non endurance et ma persévérance.

MAKUNTIM NDILU Miclyne

AVANT-PROPOS

Le présent travail couronne la fin de notre formation au département de gestion des ressources naturelles l'option faune et flore, à la faculté des Sciences agronomiques de l'Université de Kinshasa.

Qu'il nous soit permis, au terme de ce travail que nous soumettons à l'appréciation de la communauté scientifique, de nous acquitter d'une dette morale envers tous ceux qui ont contribué à notre formation académique.

Nous exprimons nos sincères remerciements s'adressent à l'endroit du professeur OKITA YELA ONAWOMA, qui, en dépit de ses multiples occupations a bien accepté d'assurer la direction de ce travail. Ses avis et considération ont été utiles dans la réalisation de ce travail.

Notre gratitude s'adresse à nos chers parents : MAMBUTA MAYI Hubert et TUSEVO NINGA Brigitte, pour toutes les peines endurées, toutes les privations et sacrifices consentis pour faire de nous une femme modèle.

Que notre futur époux, NKILUSISA LUNLEMBA trouve dans ce travail la collaboration de long moment d'abnégation. Il nous est difficile d'oublier nos amis et amies qu'ils trouvent dans ce travail nos sentiments de reconnaissance et l'expression de notre gratitude.

Enfin, que tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance pour les sacrifices consentis.

MAKUNTIM NDILU Miclyne

LISTE DES ABREVIATIONS

F.E.C : Fédération des entreprises du Congo

F.A.O. : Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture

M.E.C.M.T : Ministère de l'Environnement

P.N.U.E : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

0. INTRODUCTION

0.1. Problématique

La République démocratique du Congo dispose des ressources naturelles qui constituent un atout énorme pour son développement socio-économique. Néanmoins, celles-ci devront être utilisées rationnellement de manière à répondre aux besoins des générations futures (MECNT, 1997).

Une étude effectuée sur la consommation alimentaire à Kinshasa comme dans la plupart des centres urbains dans la République Démocratique du Congo a montré que les produits consommés d'origine animale proviennent essentiellement des importations ;: viande de bœuf et des porcs supérieure à 70 %, la volaille supérieure à 90 % et les poissons surgelés supérieurs à 95 %, les poissons salés proviennent en grande partie de l'extérieur tandis que les poissons fumés proviennent de l'intérieur du pays (OKITAYELA, 2009).

Le réseau hydrographique de la RDC est riche en ressources halieutiques, le fleuve Congo et ses affluents exploités rationnellement, peuvent soutenir un écodéveloppement considérable sur le plan local, régional et national. Actuellement, le niveau d'exploitations des ressources halieutiques en particulier les poissons reste très faibles (ANANYME, 1998).

La surpêche des ressources halieutiques, en particulier les poissons constituent une menace réelle à la gestion durable des ressources halieutiques.

Les principaux Etats de pêche, les investissements pour augmenter la capacité de pêche tels que les bateaux et les engins de pêche ont soutenu l'effort de pêche à un niveau sensiblement supérieur à la capacité de reproduction du lieu de pêche.(PNUE, 2004).

En république démocratique du Congo et en particulier dans la commune de Maluku, la pêche reste essentiellement artisanale, sans véritable gouvernance, orientée vers la cueillette.

L'aquaculture est encore timide et ne s'appuie que sur quelques espèces les crabes, les tilapias, les claridés... (MOSIBONO, 2012).

Les questions ci-dessous résument nos préoccupations principales :

- Comment sont exploitées les poissons dans la commune de Maluku ;
- Les méthodes de pêche utilisées Maluku, sont-elles durables ?

0.2. Hypothèses

Elle se traduit en ces termes :

- Les ressources halieutiques en général et en particulier les poissons sont mal exploitées car les pêcheurs n'ont pas suivi de formation ou encadrement sur les techniques de pêche.
- Les équipements utilisés et le non respect de calendrier de la pêche ne permettent pas d'assurer une gestion durable des ressources halieutiques.

0.3. Objectifs

L'objectif global de notre travail veut qu'à l'avenir « la stratégie de gestion durable des ressources halieutiques mette en évidence les techniques et méthodes de pêche efficace pour l'exploitation rationnelle des poissons.

Les objectifs spécifiques se résument :

- Identifier les problèmes le plus saillant qui emmêle le secteur halieutiques en particulier les poissons dans la commune de Maluku ;
- Evaluer le degré de connaissance des espèces capturés par les pêcheurs dans la commune de Maluku ;
- Connaitre la période propice aux ressources halieutique en particulier les poissons ;
- Proposer des stratégies adéquates pour l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques.

0.4. Délimitation du sujet

L'étude de la stratégie de gestion durable des ressources halieutique à Kinshasa (cas de poisson) dans la commune de Maluku est un sujet qui suscite des nombreuses questions. C'est pourquoi, nous avons limité nos recherches sur la ressource poisson.

Nous avons focalisé nos investigations dans la commune de Maluku particulièrement dans le quartier Monaco (port de Ngafura) et dans le quartier Kimpoko (port de Ngamanzo).

0.5. Intérêt du sujet

L'intérêt de notre travail se traduit par le fait qu'il met à la disposition des pêcheurs, des encadreurs et service de développement un outil efficace pour la gestion durable des ressources halieutiques.

Dans une large mesure, ce travail intéresse tous les acteurs de développement (gouvernement, ONG tant local qu'internationale etc.) qui militent pour que la pêche soit un facteur d'écodéveloppement.

06. Canevas du travail

Hormis l'introduction, le présent travail se subdivise en trois chapitres. Le premier chapitre présente la revue de la littérature, le second décrit le milieu d'étude, matériel et méthode et le troisième étale les résultats et discussion.

Enfin, une conclusion assortie de quelques suggestions viendra clore notre travail.

CHAPITRE I. REVUE DE LA LITTERATURE

I.1. Définition de quelques concepts

I.1.1. Ressources halieutiques

Ce sont des ressources biologiques qui composent la communauté ou la population dans laquelle les prises sont prélevées dans le cadre d'une pêcherie. Ils peuplent de nombreux lacs, marais et plaines d'inondation du pays alimentés par le riche système hydrographique du bassin du Congo et surtout exploitées à travers la pêche et l'aquaculture. (FAO, 2009).

I.1.2. Gestion durable

C'est l'action ou la manière de gérer rationnellement les ressources en vue de préserver pour les générations futures.

Il se repose sur trois piliers à savoir :

- E la viabilité économique ;
- La prudence écologique ;
- La justice sociale (MOSIBONO, 2010).

I.1.3. Capacité de pêche

C'est une pêche qui implique la meilleure connaissance des ressources halieutiques, bon matériels ou engins et même de méthodes utilisées nécessite l'expertise c'est-à-dire nécessite de professionnaliser la pêche.(PNUE, 2004)

1.1.4. Aquaculture

C'est l'élevage d'organismes aquatiques (poissons, coquillage etc.) pour la consommation humaine. Il repose principalement sur la pisciculture familiale de subsistance dans laquelle la culture de tilapia et de poissons chat est prédominante malgré les potentialités d'élevage d'autres espèces.(FAO, 2007)

1.1.5. Effort de pêche

C'est le temps qu'un pêcheur met pour capturer une tonne des poissons. Il s'exprime par la puissance dépensée, l'unité exprimé par l'énergie de capture pendant une unité des temps (l'heure ou les jours). (MOSIBONO, 2012)

1.1.6. Ecodéveloppement

C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

Ce concept a permis de montrer que les impératifs du développement devraient prendre en compte les dimensions liées à la préservation des écosystèmes mondiaux et à la satisfaction des besoins humains fondamentaux et ce dans une optique de conservation des ressources pour les générations futures. (BITUJULA, 2011).

1.2. Bref aperçu sur la pêche à Kinshasa

La pêche pratiquée dans la province urbaine de Kinshasa est essentiellement de type artisanal. Le calendrier de pêche est fonction de

la fluctuation saisonnière du niveau d'eau et elle varie également d'année en année.

A ce jour, la pêche étant considérée beaucoup plus comme une activité additive qu'essentielle, il n'a pas encore été organisé des techniques ou système d'évaluation statistique de production (ANONYME, 1998).

A Kinshasa, la pêche est restée globalement artisanale car les pêcheurs manquent cruellement des matériels et équipement de pêche et la production est restée aussi artisanale car sous équipé, les transports, les moyens de conservation et des transformations inexistantes. (BOMPOLONGA, 2012)

Comme l'affirme MOSIBONO, 2012, la pêche artisanale reste un obstacle à la conservation durable des ressources halieutique car :

- Les pêcheurs ont peu de connaissance scientifique des espèces pêchées ;
- Les pêcheurs utilisent des engins illégaux entre autres les filets à petites mailles, toiles moustiquaires et des produits chimiques ;
- La mauvaise conservation des poissons, par la surpêche sans période de soudure, c'est-à-dire le temps d'arrêt qui correspond au temps de reproduction des poissons,
- Il n'y a pas d'esprit associatif entre les pêcheurs.

Lorsque toutes ces conditions seront réunies, l'effort de pêche devient faible. Plus l'effort de pêche est faible plus la pêche est rentable.

Selon FEC 2007, la pêche à Kinshasa est confrontée à des contraintes suivantes :

- L'absence de financement du secteur de pêche ;
- Le manque des équipements de conservation ;
- L'inefficacité de contrôle et de suivi d'application de la réglementation régissant l'exploitation des ressources ;
- L'absence d'un port de pêche ;
- La surexploitation des ressources halieutiques due à la concentration des pêcheurs aux alentours des grands centres ;
- Le manque de statistique fiable sur les produits à exploiter et sur ceux qui sont effectivement prélevés ;
- La non implication de la population locale et riveraine dans les programmes de gestion ;
- Le manque d'appui institutionnel des services de pêche ;
- L'absence des engins de pêche adéquate ;
- La législation actuelle sur la pêche ne prend pas en compte les aspects spécifiques liés à la gouvernance de pêche, au contrôle des qualités des produits.

1.2.1. Importance de la pêche à Kinshasa

A Kinshasa, la pêche joue un rôle important en terme d'emploi, de la sécurité alimentaire et de bénéfices sociaux.

1.2.1.1. Emploi

La pêche à Kinshasa, est une source importante d'emplois, car le chômage a envahi le pays, d'autres personnes se lancent dans la pêche en vue de se procurer les moyens de subsistance.

D'autres personnes se sont impliquées dans les activités connexes telles que la capture, la transformation, la commercialisation et la construction d'engins par exemple les filets.

1.2.1.2. Sécurité alimentaire

Les poissons jouent un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en offrant une importante source de protéine. La tendance générale en ce qui concerne les activités de pêche au cours des dernières années, a été négativement affectée par les troubles à l'ordre civil, ce qui a entraîné une chute de capture totale. Cette situation générale de l'insécurité vécue dans le pays a conduit à l'abandon des activités agricoles et commerciales et a eu pour conséquence une pénurie des produits alimentaires.

Malgré cette situation déplorable, il existe beaucoup de terre et d'eau en RDC avec un bon potentiel en pisciculture qui pourrait couvrir les zones des marais ou les plaines inondables et plusieurs cours d'eau pour augmenter la population des poissons. (FAO, 2009).

1.2.1.3. Bénéfices sociaux

A Kinshasa, en particulier dans la commune de Maluku, la majorité des pêcheurs dont leur activité principale est la pêche, ils pratiquent la

pêche toute l'année pour subvenir à leur besoin sociaux (paiement de frais scolaire pour les enfants les soins de santé de la famille etc.

1.2.2. Zone de Pêche

Actuellement, à Kinshasa, nous avons trois sites ou zones de pêches à savoir :

- Zone de pêche de Kinsuka ;
- Zone de pêche de Kinkole ;
- Zone de pêche de Maluku.

Concernant, le rendement de pêche dans les trois zones de pêche, la zone de Maluku dépasse le deux autres zones car, à Maluku, il y a des nombreux pêcheurs.

Les pêcheurs portent dans des villages lointains pour capturer les poissons (village Kwamouth, Mambutuka etc.) et la majorité de pêcheurs sont de la province orientale et de l'Équateur qui pratiquent la pêche intense c'est-à-dire la pêche constitue leur activité principale.

Selon KANINGINI et al. 1999, on distingue deux catégories d'acteurs de pêche :

Les patrons-pêcheurs ou encore les propriétaires des matériels de pêche et les employés-pêcheurs. Les patrons-pêcheurs sont eux qui siègent aux réunions pour défendre les intérêts des pêcheurs et qui sont affiliés aux associations existantes.

Les employés-pêcheurs sont toujours au service des patrons-pêcheurs. Leur situation est instable car le contrat n'est jamais de longue durée.

A Maluku, nous avons distingué deux catégories des pêcheurs : les pêcheurs à temps plein et les pêcheurs occasionnels. Les pêcheurs à temps plein sont eux qui pratiquent la pêche en permanence pendant toute l'année comme activité exclusive, ce qui leur assure leur revenu financier principal.

Les pêcheurs occasionnels, pratiquent la pêche irrégulièrement, la pêche n'est pas leur activité principale, car ils pratiquent d'autres activités telles que l'agriculture, maçonnerie, commerce etc.

I.3. Technique de pêche

Il existe plusieurs techniques de pêche utilisées dans la commune de Maluku, à savoir :

- Pêche au filet ;
- Pêche au filet dormant « Lifuma » ;
- Pêche à sambwisa ou kombola nzungu ;
- Pêche à l'épuisette ;
- Pêche à la ligne

1.3.1. Pêche au filet

Les filets utilisés se distinguent par la grandeur de leurs mailles. Ainsi, on a le filet moustiquaire dont la dimension de taille des mailles est de 2 mm et les filets conventionnels dont les mailles varient de 0,3 à 1cm.

1.3.2. Pêche au filet dormant

Les filets sont constitués par une nappe rectangulaire dont la longueur peut varier de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres et la hauteur est de 1 à 1,5 mètres. La dimension des mailles dépend de la taille des poissons que les pêcheurs veulent capturer. A Maluku, les mailles des filets varient de 20 mm à 100mm. La nappe de filet est montrée sur deux ralingues : une ralingue inférieure munie lest, soit du plomb, soit des pierres et une ralingue supérieure munie des flotteurs. Les filets sont normalement mouillés le soir et relevés très tôt le lendemain matin.

1.3.3. Pêche au filet sambwisa ou kombola nzungu

Cette technique consiste à encercler une surface aquatique enherbée par un filet d'environ 2mm des mailles, à couper ensuite toute l'herbe en enlevant et enserrant petit à petit le filet vers la berge pour la récolte des poissons.

1.3.4. Pêche à l'épuisette

L'épuisette est utilisée pour les poissons d'aquarium et ceux destinés à la fabrication des paquets rotis communément appelée Maboke. Elle est constitué d'un filet de 1 mm de mailles. Cette pêche est pratiquée vers les herbes, aux endroits d'alevinage et de frai, ce qui détruit généralement la majorité d'alevins.

1.3.5. Pêche à la ligne

Elle est pratiquée par plusieurs pêcheurs mais n'apporte pas grand-chose. C'est une pêche touristique, sportive et individuelle. (MUSUMBULU, 2009).

CHAPITRE II. MILIEU, MATERIEL ET METHODES

II.1. Présentation du milieu d'Etude

II.1.1. Histoire de la commune de Maluku

La commune de Maluku fut créée par l'ordonnance-loi n°068-024 janvier 1968. Et ses limites sont fixées par l'arrêté ministériel n°69/00242 du 23 janvier 1969 déterminant le nombre, la dénomination et les limites, des communes de la ville province de Kinshasa. (Anonyme, 2011).

III.1.2. Situation géographique

Les limites de la commune de Maluku se présentent comme suite :

- Au nord par le fleuve Congo, de son point proche de l'embouchure de la rivière Nkoa dans le fleuve Congo avec la rivière Maimdombe ;
- Au sud par les territoires de Kimvula et Kasangulu dans la province de Bas-Congo, partant du confluent de la rivière Nkao, une ligne droite joignant le confluent de la rivière Mbete et Lumène.
- A l'est par les territoires de Kwamouth et Kenge, ainsi que la rivière Kwango en amont jusqu'à son confluent avec la rivière Nkole.
- A l'ouest par la commune de la N'sele.

Selon la classification de Koppen, le climat de la commune de Maluku correspond à celui de la province urbaine de Kinshasa, caractérisée par deux saison : la saison de pluie qui commence d'octobre jusqu'au mois de mai et connaît une interruption des précipitations au mois de février

appelé petite saison sèche. La vraie saison sèche intervient entre le mois de juin et celui de septembre. (Anonyme, 1998).

II.1.4. Sol et relief

Le sol de la commune de Maluku est à 80 % argilo-sablonneux. Son relief est dominé par les montagnes de plus au moins 2000mètre d'altitude couvrant me long du Fleuve Congo et de la rivière N'sele. (Anonyme, 2011)

II.1.5. Végétation

La végétation est dominé par la savane entre coupée de quelques bosquets des forêts qui dominant le long de rivière N'sele, Mai-Ndombe, Lumène et Lufimi.

Les formations herbeuses de Maluku sont souvent parsemées de termitières. Il existe des lambeaux forestiers, qui sont dû à la destruction par l'homme pour de multiples besoins de construction et de confection de meuble. (MARACTHO, 2002).

II.1.6. Hydrographie

Dans la commune de Maluku, il ya le fleuve qui se trouve dans la partie nord-ouest, qui répare la république Démocratique du Congo et la république du Congo. En outre, on dénombre quelques rivières dont les principales sont : Mai-ndombe, Lumène, N'sele et Lufmi.

II.1.7. Démographie

La population de la commune de Muluku compte 513.581 habitants, soit une densité de 64 habitants par kilomètre carré, l'évolution du rapport

de l'année 2010 par l'exercice 2011 a remarquée qu'il y a un accroissement de 7.305 habitants suite à l'exode rural non contrôlé. (ANONYME, 2011)

II.2. Matériels et équipements utilisés

Le matériel biologique était constitué des poissons pêchés dans les deux sites de Maluku, port de Ngafura et de Ngamanzo.

Les équipements utilisés comprenaient :

- Les engins de pêche suivants : filets, pirogue, bacs et bassin de stockage de poissons ;
- Le bloc note et accessoire de travail sur terrain : stylo à bille, écritoire, paire de gants, paire de bottes et fiches d'enquête ;
- Un appareil photométrique pour visualiser les différentes observations rencontrées sur terrain.

II.3. Méthodes de travail

La qualité d'un travail scientifique dépend aussi bien des méthodes adoptées que de s techniques utilisées dans la collecte ou interprétation des données (KANKONDE, 2007).

Dans ce travail, la méthode par interrogation a été choisie. Cette méthode consiste dans un dialogue où l'enquête répond verbalement ou par écrit à une série des questions qui lui sont posées (KINKELA, 2008).

Compte tenu de la taille de l'échantillon nous avons fait recours au traitement informatique. Il s'agit notamment d'effectuer la codification, le dépouillement et la saisie des données collectés pour enfin être

interprétées. Nous avons utilisés le logiciels SPSS et enfin, la technique documentaire à permis d'avoir accès aux données existantes.

Nous signalons que nous avons pris la taille d'un échantillon de 30 personnes. La technique d'enquête par interview à l'aide d'un questionnaire préétabli a été utilisée. Tant que le questionnaire est l'élément essentiel de notre approche méthodologique, nous avons pris soin d'y inclure tous les aspects susceptibles de fournir les renseignements utiles pour notre étude.

CHAPITRE III. RESULTATS ET DISCUSIONS

Dans ce chapitre, nous présentons et interprétons les informations collectées auprès des pêcheurs.

III.1. Identification des pêcheurs

Tableau 1. Ses, âge, statut marital et niveau d'études du répondant.

		Port				Total	
		Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
		Fréquence	%	Fréquence	%		
Sexe du répondant	Masculin	16	88,9	11	91,7	27	90,0
	Féminin	2	11,1	1	8,3	3	10,0
	Total	18	100	12	100	30	100
Age du répondant	20 à 40 ans	12	66,7	11	91,7	23	76,7
	41 à 60 ans	5	27,8	1	8,3	6	20,0
	Plus de 60 ans	1	5,6	-	-	1	3,3
	Total	18	100	12	100	30	100
Statut marital du répondant	Célibataire	3	16,7	4	33,3	7	23,3
	Marié	12	66,7	7	58,3	19	63,3
	Divorcé	3	16,7	1	8,3	4	13,3
	Total	18	100	12	100	30	100
Niveau d'étude	Primaire	1	5,6	-	-	1	3,3
	Secondaire	17	94,4	12	100	29	96,7
	Total	18	100	12	100	30	100

Source : Enquête personnelle décembre 2012.

Il ressort de ce tableau, dans l'ensemble de notre étude que 90 % de nos répondants sont des hommes, par contre 10 % sont des femmes. C'est à Ngamanzo où il y a une proportion élevée des hommes (16) ont été signalés à Ngafura (11).

Concernant l'âge des répondants, il convient de dire que 76,7% de nos répondants ont une tranche d'âge qui varie de 20 à 40 ans. Par ailleurs, 23,3% 24 de nos répondants ont l'âge supérieur à 40ans.

Quant au statut marital, il se dégage de ce tableau que 63,3% de nos enquêtes sont mariés 23,3% soit célibataires et 13,3% des divorcés.

Par rapport au niveau d'étude, les données du tableau ci-haut nous montrent que la majorité de nos répondants soit 96,7% ont fait les études secondaires, soit 3,3% seulement ont le niveau du primaire.

3.2. Ancienneté dans la pratique de pêche tableau

2. Ancienneté dans la pratique

Ancienneté	Port				Total	
	Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
	Fréquence	%	Fréquence	%		
Moins des 5 ans	2	11,1	-	-	2	6,7
5 à 10 ans	5	27,8	6	50,0	11	36,7
11 à 20 ans	7	38,9	5	41,7	12	40,0
Plus de 20 ans	4	22,2	1	8,3	5	16,7
Total	18	100,0	12	100,0	30	100,0

Source : Enquête personnelle décembre 2012

Les données de ce tableau nous indiquent que 40% de nos répondant ont une ancienneté variant de 11 à 20 ans, 36,7% ont une ancienneté de 5 à 10 ans,16,7% seulement ont une ancienneté de plus de 20 ans et enfin 6,7% seulement ont une ancienneté de moins de 5 ans. Comparativement, c'est à ngamanzo qu'il y a des pêcheurs qui ont une plus grande ancienneté dans la pratique de la pêche.

3.3. Taille de ménage de répondants

Tableau 3. Taille de ménage de nos répondants

Taille de ménage	Port				Total	
	Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
	Fréquence	%	Fréquence	%		
1 à 4 personnes	8	44,4%	5	41,7%	13	43,3%
5 à 8 personnes	7	38,9%	5	41,7%	12	40,0%
Plus de 8 personnes	18	100,0%	12	100,0%	30	100,0%

Source : Enquête personnelle Décembre 2012

Les résultats que révèle le tableau ci-haut nous permettent de dire que 43,3% enquêtés ont une fréquence variant de 1 à 4 personnes dans leur ménage une fréquence de plus de 8 personnes.

3.4. Origine des répondants, lieu d'habitation

Tableau 4.

		Port				Total	
		Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
		Fréquence	%	Fréquence	%		
Provinces d'origine	Bandundu	5	27,8	-	-	5	16,7
	Equateur	8	44,4	6	50,0	14	46,7
	Province orientale	5	27,8	6	50,0	11	36,7
	Total	18	100	12	100	30	100
Lieu d'habitation	Maluku	17	94,4	10	83,3	27	90,0
	Kingasani	1	5,6	1	8,3	2	6,7
	Kimbanseke	-	-	1	8,3	1	3,3
	Total	18	100,0	12	100,0	3	100,0

Source : Enquête personnelle Décembre 2012

Il ressort de nos investigations que 46,7% des enquêtés sont originaire de la province de l'équateur, 36,7% sont de la province de bandundu.

Nous signalons ici que la proportion de plus élevé des pêcheurs dans les deux ports, est originaire de l'équateur.

Pour ce qui est de lieu d'habitation, la majorité de nos répondants soit 90% habitent dans la commune de maluku et 10% habitent dans la commune de kimbanseke.

3.5. Membre d'une association, mouvement associatif et raison de non adhésion dans l'association.

	Port				Total	
	Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
	Fréquence	%	Fréquence	%		
Nom	14	77	4	33,3	18	60,0
Oui	4	22,2	8	66,7	12	40,0
Total	18	100,0	12	100,0	30	100,0
APN	1	5,6	-	-	1	3,3
APK	1	5,6	-	-	1	3,3
COPPM	-	-	1	8,3	1	3,3
TOLINGANA	1	5,6	2	16,7	3	10
APMAK	1	5,6	5	41,7	6	20
NON ADHERENT	14	77,8	4	33,3	18	60
TOTAL	18	100	12	100	30	100
Volonté	9	64,3	2	50,0	11	61,1
Pas de temps	1	7,1	-	-	1	5,6
Mauvaise organisation	4	28,6	2	50,0	6	33,3
Total	18	100,0	4	100	18	100

Source : enquête personnelle décembre 2012

60% de nos répondants ne sont pas adhérents comme membre dans les associations, par contre 40% sont adhérents dans les associations. C'est à Ngamanzo où il y a une proportion élevée des répondants non adhérents dans l'association 22,2% à Ngamanzo et 66,7% à Ngafula.

Concernant les associations des pêcheurs, il convient de dire que 60% de nos répondants n'appartiennent à aucune association, 20% sont adhérents aux associations de pêcheurs de Maluku (APMAK), 10% sont à l'association tolingana, 33% sont adhérents dans l'association de coopération des pêcheurs de Maluku (COPPM), 3,3% sont adhérents dans l'association des pêcheurs de Ngamanzo.

Quant à la raison de non adhésion, il dégage que 61,1% de nos répondants n'adhèrent pas dans les associations à volonté, 33,3% évoquent de raisons de mauvaise organisation et enfin 5,6% n'ont pas le temps à passer dans les associations. Par rapport aux deux sites, c'est à Ngamanzo où il y a une proportion élevée des pêcheurs qui n'ont pas la volonté d'adhérer dans les associations.

3.6. Activités principales et secondaire des répondants

Tableau 6. Activité des répondants

		Port				Total	
		Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
		Fréquence	%	Fréquence	%		
Activité principale	Nom	5	27,8	2	16,7	7	23,3
	Oui	13	72,2	10	83,3	23	76,7
	Total	18	100,0	12	100	30	100,0
Activité secondaire	Commerçant	1	5,5	2	16,7	3	10
	Maçon	1	5,5	-	-	1	3,3
	Jardinier	1	5,5	-	-	1	3,3
	Agriculteur	2	11,1	-	-	2	6,7
	Non pas d'autre activité	13	72,2	10	83,3	23	77,0
	Total	18	100	12	100	300	100

Source : enquête personnelle décembre 2012

Le tableau ci-haut dégage que la majorité de nos enquêtés, soit 76,7% ont comme activités principales la pêche et 23,3% ont des activités principales autres que la pêche. C'est à Ngamanzo où il ya une proportion élevée des répondants qui exercent d'autre activité que la pêche (5) et à ngafula (2).

Par contre, les activités secondaire, les résultats de ce tableau montre que 77% de nos répondants n'ont pas d'autres activités que la pêche, 10% de nos répondants sont de commerçants, 6,7% de ns enquêtés pratiquent l'activité d'agriculture et 3,3% sont des jardiniers et maçon.

3.7. Engins et matériels de pêche et l'appartenance de matériels de pêche

Tableau 7. Engins et matériels de pêche et l'appartenance de matériels de pêche.

		Port				Total	
		Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
		Fréquence	%	Fréquence	%		
Engins et matériels de pêche	Filets toute sorte	17	34,0	10	31,3	27	32,9
	Pirogue	13	26,0	12	37,5	25	30,5
	Pagaie	9	18,0	6	18,8	15	18,3
	Moteur	1	2,0	-	-	1	1,2
	Hameçon	1	2,0	3	9,4	9	11,0
	Nasse	6	8,0	1	3,1	5	6,1
	Total	50	100	32	100	82	100
	L'appartenance de matériel de pêche	Location	7	38,9	6	50,0	13
Personnel		11	61,1	6	50,0	17	56,7
Total		18	100,0	12	100	30	100

Source : enquête personnelle décembre 2012

De ce tableau, il ressort que le filet de toute sorte, sort une fréquence de 32,9% représentent les matériels de pêche le plus utilisé à Maluku suivi de la pirogue soit 30,5%, 11% des enquêtes pratiquent la pêche au moyens de hameçon, 6,1% utilisent la nasse et seulement une minorité, soit 12% utilisé le moteur comme engin de pêche.

Concernant l'appartenance de matériel de pêche utilisé à Maluku, les résultats de ce tableau nous indiquent que la majorité des pêcheurs sont propriétaires des matériels qu'ils utilisent et 43,3% utilisent les matériels de location.

Comparativement pour le deux ports, on remarque que c'est au port de Ngamanzo qu'ils ont une fréquence élevé de propriétaire des matériels.

3.8. La période propice pour la pêche et le temps de la pêche

Tableau 8. La période propice pour la pêche et le temps de la pêche.

		Port				Total	
		Ngamanzo		Ngafura		Fréquence	%
		Fréquence	%	Fréquence	%		
Période propice pour la pêche	Saison sèche	16	88,9	12	100	28	93,3
	Saison de pluie	1	5,5	-	-	1	3,3
	Toutes les deux saisons	1	5,5	-	-	1	3,3
	Total	18	100	12	100	30	100
Temps de la pêche	Temps plein	13	72,2	10	83,3	23	76,7
	Occasionnel	5	27,8	2	16,7	7	23,3
	Total	18	100	12	100	30	100

Source : enquête personnel décembre 2012

Selon les données recueillies de nos enquêtés, le tableau ci-haut révèle que la majorité des pêcheurs soit 93,3% préfère pratiquer la pêche rendant la saison sèche. Une minoterie soit 3,3% la pratique pendant la saison de pluie. Il sied de signaler ici, que pendant la saison sèche qu'il

ya étiage (diminution du niveau d'eau) d'où la période propice pour la pêche.

Quant au temps de la pêche, nous constatons que la majorité de nos répondants, soit 76,7% exercent la pêche à temps plein. Donc, la pêche constitue pour eux une activité de leur suivie. Une minorité soit 23,3% la pratique occasionnellement. Pour cette minorité, la pêche constitue une activité secondaire.

3.9. Espaces des poissons capturés à Maluku

Tableau 9. Noms des espèces et familles des poissons capturés à Maluku

Espèces des poissons à Maluku			Port				Total	
Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Familles	Ngamanzo	Ngafura			Fréquence	%
		cyrinidae	*15			17,5%	26	14,4%
Ngulumasa	Enchilichtys ssp	Cyprinidae	4	3,4%	-	-	4	2,2%
Nkamba	Chrystichtys	Claroteidae	2	1,7%	2	3,2%	4	2,2%
Mombete	Labeo weeksii	Cyprinidae	4	3,4%	6*	9,5%	10	5,6%
Monganza	Labeo linatus	Cyprinidae	6*	5,1%	1	1,6%	7	3,9%
Mpoka	Auchenoglaris occidentales	Bagridae	*14	12 ,0%	12*	19,0%	26	14,4%
Mungusu	Parachana doscura	Channidae	6*	5,6%	3	4,8%	9	50,0%

Capitaine	Lates niloticus	Centropomidae	*12	10,3%	5*	7,9%	17	9,4%
Nina	Malapterurus electracus	Malapteridae	2	1,7%	2	3,2%	4	2,2%
Mbongo	Mormyrops anguilloides	Mormyridae	3	2,6%	-	-	3	1,7%
Ngolo	Clarias gariepinus	Clariidae	7	6,0%	3	4,8%	10	5,6%
Mboto	Distichodus ssp	Citharinidae	10	8,5%	4	6,3%	14	7,8%
Mbenga	Hydrocynus goliath	Hepsetidae	2	1,7%	-	1,6%	2	1,1%
Ndakala	Micralestesstorsu	Chlaracidae	2	1,7%	1	1,6%	3	1,7%
Kongoya sika	Helerotus niloticus	Osteoglossidae	3	2,6%	1	4,8%	4	2,2%
Lilangwa	Schelbe	Schilbeidae	8*	6,8%	3	4,8%	11	6,1%
Nzombo	Protoprus aethiopicus	Protopteridae	2	1,7%	1	1,6%	3	1,7%

Makoko	Synodontis ssp	Mochokidae	1	1,9%	-	-	1	1,6%
Mabundu	Tilapia ssp	Cichlidae	1	1,9%	-	-	1	1,6%
Mbolokoso	Labeo ssp	Cyprinidae	7*	6,0%	4	6,3%	11	6,1%
Mbese	Petrocephalus bane	Mormyridae	5*	4,3%	2	3,2%	7	3,9%
Sengele	parailia	schilbeidae	1	1,9%	2	3,2%	3	1,7%
total			117	100%	63	100%	180	100%

Pour ce qui concerne les espèces des poissons souvent capturés à Maluku, les données de ce tableau nous montre qu'il ya deux espèces souvent capturés notamment : le mpongo et Mpoka soit 14,4% respectivement, suivi de capitaine 9,4%, 7,4%, Milangua et mboloko 6,1%, le makako et mabundu 6% ensuite nous avons Nguangala et le ngolo 5,6%.

Comparativement, pour ce qui concerne la quantité des espèces capturés dans les deux sites, les données de ce tableau nous montrent clairement que c'est à ngamanzo ou ces especes sont plus capturés par rapport à ngafura.

